



le pouvoir aux travailleurs

mensuel trotskyste

UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

ISSN 0241 0494 LE 14 JUILLET 1995 N° 233 PRIX : 4 FF

IMMIGRATION

LE GOUVERNEMENT VEUT

GENERALISER

L'EXPULSION PAR VOL CHARTER

UNE ATTAQUE CONTRE

L'ENSEMBLE

DES TRAVAILLEURS

SOMMAIRE AU VERSO

SOMMAIRE

Page 2
Editorial

Page 3
Immigration: Menace
d'expulsion pour les
immigrés polygames

Page 5
Cote d'Ivoire: Marche de
protestation contre un
abus de pouvoir

Page 8
Mali: Quand Konaré fait
son bla-bla à la télé

Page 9
Tchad: Deux journalistes
arrêtés sous prétexte de
"ternir l'image" du pays
à "l'étranger"

Page 10

Il y a 50 ans, Hiroshima
et Nagasaki

ABONNEMENT

FRANCE 1 an

- Pli ouvert : 70 FF

- Pli fermé : 85 FF

Le paiement se fait
uniquement en liquide
ou en timbres-postes
courants.

ETRANGER

Une tarif mais
uniquement en coupons-
réponses internationaux.

ADRESSE

DUFEAL - COMBAT OUVRIER
Pour le PAT B.P. 42
92114 - CLICHY Cedex

é d i t o r i a l

IMMIGRATION

LE GOUVERNEMENT VEUT GENERALISER L'EXPULSION PAR VOL CHARTER UNE ATTAQUE CONTRE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS.

Le 10 juillet dernier cinquante et un Roumains ont été rapatriés de force chez eux parce que les autorités françaises ne veulent pas leur délivrer des titres de séjour et par conséquent ils se trouvent en situation irrégulière. Un mois auparavant, vingt-deux autres avaient suivi le même chemin sans que la presse en parle. Pour exécuter de tels actes, les autorités françaises ont bénéficié de la complicité du gouvernement roumain qui leur a facilité la tâche par la présence des policiers roumains à l'intérieur de l'appareil.

Au ministère de l'intérieur de Jean-Louis Debré, on a directement annoncé la couleur pour les jours à venir. A partir du 15 août prochain, il y aura une fois par semaine un "vol charter" pour rapatrier des immigrés en situation irrégulière en France. Les autorités françaises comptent le faire avec la collaboration d'autres Etats d'Europe.

Pour justifier ce fait, la presse française a cité l'exemple du premier charter européen qui a reconduit dans leur pays le mois de mars dernier une quarantaine de zairois. Ces derniers ont été interpellés respectivement en Hollande, en Allemagne et en France. Ainsi tout ce renfort de publicité est, paraît-il, une méthode de "dissuasion des arrivants récents" ou futurs.

En fait c'est une mesure supplémentaire révoltante qui menace les travailleurs immigrés. Le gouvernement français a commencé à s'attaquer à des familles africaines polygames en faisant tout pour leur refuser le renouvellement de leurs cartes de séjour. Alors que c'est une situation qu'il a accepté de fait en la tolérant depuis des décennies. Il veut intimider encore plus ces travailleurs pour qu'ils acceptent tout sans broncher.

L'expulsion par vol charter n'est pas du tout nouveau. Déjà en 1986, Pasqua, alors

ministre de l'intérieur sous la présidence de Mitterrand, a inauguré cette méthode en expulsant par vol charter direct vers le Mali 101 travailleurs raflés dans les foyers d'immigrés. Certes, à l'époque, cette expulsion avait déclenché la protestation timide de l'opinion publique mais il faut croire que cela n'avait pas du tout gêné les gouvernements successifs.

C'est ainsi que Rocard avait même déclaré que la " France ne peut pas accepter toute la misère du monde " et qu'il ne faut plus tolérer l'immigration " clandestine ". Quant à Edith Cresson alors premier ministre en 1991, elle avait estimé, au sujet de l'expulsion par vol charter, qu'elle n'y voyait pas d'inconvénient.

Maintenant que la droite est au

pouvoir, elle ne fait que continuer l'oeuvre commencée. D'autant plus que Chirac veut complaire à l'électorat de l'extrême droite de Le Pen qui a fait des scores importants aux dernières élections.

Pour mieux cacher sa politique contre les travailleurs en général, la droite veut rendre les travailleurs immigrés responsables de tous les maux qui frappent cette société. On montre du doigt les étrangers " clandestins " et les jeunes maghrébins ou africains des banlieues ouvrières comme des délinquants.

C'est pour cela que les travailleurs ont tout intérêt à réagir, tous ensemble, français comme immigrés aux attaques du gouvernement contre la partie la plus démunie des travailleurs. Sans cela, demain il s'attaquera aux travailleurs en général par des mesures encore plus dures.

IMMIGRATION

MENACE D'EXPULSION POUR LES IMMIGRES POLYGAMES

Depuis quelques mois la machine judiciaire est déclenchée contre les travailleurs immigrés polygames. Un certain nombre de familles ont eu la surprise d'être convoquées au palais de justice de leur lieu de résidence par la commission de retrait de carte de séjour car leurs cartes de résident sont expirées. Le préfet découvre que ces familles vivent en état de polygamie. Il leur ressort la loi de 1945 (Article 15) qui interdit la polygamie. Cette loi a été même modifiée par Pasqua alors ministre de l'intérieur en ajoutant un article 15-bis qui interdit la délivrance de la carte de séjour aux polygames même s'il s'agit de parents ayant des enfants français.

Quelle hypocrisie de la part de

l'administration française car la plupart de toutes ces familles polygames sont nées en Afrique francophone pendant la colonisation et pourtant elles n'ont jamais entendu parler de cette loi contre la polygamie. Leurs administrateurs coloniaux ont tous fermé les yeux sur ce système ignoble qu'est la polygamie qui opprime la femme. Et depuis les années 1970, date à laquelle l'immigration familiale commence à se développer, ces communautés ont transporté leurs coutumes moyenâgeuses en France mais les gouvernements qui se sont succédé à Matignon ont fermé les yeux là-dessus.

Maintenant qu'il y a plusieurs dizaines, voire des centaines de

familles polygames et leurs enfants, on ressort ces lois pour les priver de leur droit de travailler en France. Certains sont là depuis trente ans, d'autres sont mêmes proches de la retraite. C'est vraiment scandaleux de la part de ce gouvernement. D'autant plus que selon la loi, ces familles font parties des catégories immigrées protégées de toute expulsion de France car elles ont des enfants français (du fait de leur naissance en France). Si on ne leur renouvelle pas leurs cartes de séjour, elles ne pourront plus travailler et elles risquent de perdre tous leurs droits sociaux, assurance maladie, allocations familiales et peut être même leur retraite.

En mettant en application cette vieille loi - qui jusqu'ici était mise en sourdine - et en la renforçant, Pasqua, frère jumeaux idéologique de Le Pen, cherchait bien évidemment à montrer à la frange la plus anti-immigrée de la population française que, en la matière, la droite gouvernementale n'avait pas de leçon à recevoir de l'extrême droite.

En tous cas ces familles ne sont pas prêtes à se laisser faire. Elles se sont mobilisées pour défendre leur droit, celui d'avoir leur carte de séjour et conserver tous leurs droits sociaux qu'elles ont acquis en travaillant durement.

LOGEMENT SOCIAL A PARIS ON NE LOUE QU'AUX "RICHES"

Un scandale sur l'attribution des logements de la Ville de Paris vient d'être dévoilé. Selon un journal, un certain nombre d'élus municipaux et des notables hauts placés profitent de leur statut pour occuper de beaux appartements, dans les beaux quartiers de Paris qu'ils payent moins cher.

L'exemple qui révolte vient du nouveau maire de Paris, Jean Tibéri. Ses deux enfants sont logés dans un immeuble de luxe à loyer modéré alors que depuis 1987, ils sont devenus propriétaires. Au lieu de libérer le logement social pour d'autres demandeurs de logement, ils continuent à s'y loger, aux frais des contribuables. Pendant ce temps, ils mettent leur nouvel appartement en location; ils encaissent tous les

mois de gros loyers.

L'actuel premier ministre, Alain Jupé, est logé par la ville; ainsi que ses enfants. Pour sa progéniture, il s'est même arrangé à faire baisser leur loyer qui n'était déjà pas élevé par rapport au prix du marché.

Comme l'exemple vient d'en haut, des responsables RPR dans les mairies de Paris et par qui passent un certain nombre de dossiers acceptent des pots de vin pour loger certains demandeurs de HLM. Tant pis pour ceux qui, même inscrits depuis des années, ne font pas ce geste.

Alors quand on dit qu'à Paris, il manque de locaux pour abriter les sans abris, les SDF et autres, c'est un vrai mensonge.

COTE D'IVOIRE

MARCHE DE PROTESTATION
CONTRE UN ABUS DE POUVOIR

Le 14 juin dernier, suite à un article du journal satirique "Bôl Kotch", qu'il avait trouvé offensant à son égard, Gaston Ouassénan Koné, le ministre de la sécurité, a fait bastonner dans ses bureaux Abou Drahamane Sangaré, n°2 du FPI et directeur de publication du "Nouvel Horizon", groupe de presse dont fait partie "Bôl Kotch".

Ce n'est pas la première fois qu'un tel fait se produit. Bien de journalistes de l'opposition ont déjà séjourné ces derniers temps à la MACA (la principale prison) pour crime de lèse majesté envers Bédié. Car bien que la liberté de la presse soit officiellement autorisée en Côte d'Ivoire, c'est le pouvoir qui décide quand un article doit être considéré comme un crime.

Mais cette fois-ci le passage à tabac d'un responsable de l'opposition a fait plus de bruit et a suscité des réactions y compris parmi les diplomates des pays occidentaux qui, d'habitude, ferment les yeux sur les agissements répressifs du pouvoir en place qu'ils considèrent comme un pouvoir "ami".



L. Gbagbo, leader du FPI

Le 22 Juin, le FPI a appelé à une marche de protestation pour réclamer la démission du ministre qui serait "indigne" de ses fonctions. Au terme de cette marche qui a réuni la plupart des partis de l'opposition et quelques milliers de personnes, la direction du FPI a fait transmettre à Bédié une lettre dans laquelle elle demandait le renvoi du ministre Ouassénan Koné du gouvernement en affirmant que "lorsqu'une autorité de l'Etat pose un acte qui déshonore la République, cette autorité doit être remerciée".

Certes, tous ceux qui se sont sentis choqués -surtout les petites gens- et qui ont tenu à exprimer leur indignation, à dire tout haut que ce ministre est une ordure, ont eu raison de le faire. Non pas parce qu'il s'agissait d'Abou Drahamane Sangaré, homme politique et universitaire, ou que "la république" serait humiliée, mais tout simplement parce qu'il est inadmissible que quelqu'un, fût-il ministre, fasse subir des sévices à un citoyen, quel qu'il soit.

Nul doute que parmi les manifestants, nombreux étaient ceux qui ont profité de l'occasion pour exprimer leur colère contre les abus, les injustices que les populations pauvres subissent quotidiennement de la part des privilégiés de cette société et des forces de l'ordre à leur service. Dans les usines, les bureaux, les quartiers, c'est tous les jours que les droits des travailleurs et des pauvres sont bafoués, piétinés, sans pour autant que les prétendus démocrates de l'opposition ne s'en émeuvent et moins encore ne proposent quoi que ce soit pour que les masses pauvres se défendent et se fassent respecter.

En se contentant de diaboliser

Ouassénan -même s'il est vrai par ailleurs que celui-ci est une crapule-, en réduisant les problèmes au niveau des individus et non de l'ordre social sur lequel ceux-ci veillent, les dirigeants de l'opposition ont voulu faire croire à la population que, dans ce pays, il y aurait une république, des lois, une constitution au service de tout le monde, qui protégeraient équitablement les intérêts de tous, que l'on soit riche ou pauvre. Leur logique était de dire que si les choses ne marchent pas, ce serait la faute des dirigeants qui sont mauvais. Par conséquent, selon eux,

pour qu'il y ait changement, il faut remplacer les hommes au pouvoir, comme Ouassénan ou même toute l'équipe de Bédié, qui sont incapables de respecter et d'appliquer les lois de la république.

Cette logique-là ne sert en réalité qu'à tromper les gens. C'est un mensonge de dire que dans ce pays, ce sont les lois, la constitution et autres idées, même généreuses, qui font marcher les choses et qu'il y aurait une république au service de tous.

COTE D'IVOIRE

NOUVEAU CODE DE TRAVAIL, NOUVELLE ATTAQUE DE LA BOURGEOISIE

L'assemblée nationale a voté un nouveau code de travail à la place de l'ancien. L'objectif de ce nouveau code étant la réduction des droits juridiques des travailleurs en faveur du patronat.

En effet, dans ce nouveau code de travail, on peut relever les points suivants:

Premièrement, un contrat d'embauche définitif, comme par le passé, n'existe plus. Les contrats sont révisés tous les deux ans. Autrement dit, un travailleur peut être mis à la porte à tout moment sans qu'il puisse réclamer un quelconque droit auprès de son employeur. De même que, tous les deux ans, le patron peut réviser le salaire de son employé à la baisse, selon son bon vouloir.

Deuxièmement, les catégories par branche d'activité, avec leur barème de salaire, sont supprimées. A chaque patron de définir le salaire qu'il veut avec la catégorie qu'il veut. Aucune obligation, même juridique, ne leur est imposée.

Troisièmement, un patron peut aujourd'hui licencier n'importe quel travailleur pour motif économique, que cela soit justifié ou non, sans aucune autorisation de l'inspection de travail, contrairement aux pratiques passées. Le salarié ainsi licencié ne peut plus faire appel à un quelconque recours juridique.

Quatrièmement, concernant le droit de grève, il faut prouver par procès-verbal que non seulement toute conciliation est impossible avec l'employeur, mais encore, il faut attendre ensuite 6 jours ouvrables avant le déclenchement de la grève. Vu la tournure de cette loi, autant dire que le droit de grève est maintenant interdit.

Il ne faut pas s'étonner que le gouvernement mette en place un code de travail aussi défavorable aux travailleurs. Nos bourgeois et nos dirigeants trouvent que le peu de loi qui existent sont encore de trop pour les travailleurs d'autant plus que, jusqu'à présent, ils n'ont pas encore eu à faire à une véritable

démonstration de force de la part de la classe ouvrière de ce pays.

Même dans les pays développés tels que la France où il existe un certain nombre de lois comme les congés payés, le droit de grève, les huit heures de travail par jour, les droits syndicaux etc... celles-ci ne sont pas tombées du ciel ni données généreusement par la bourgeoisie. Ce sont des droits arrachés par la lutte, parfois violemment par la classe ouvrière. Mais mêmes ces droits-là, plus avantageux pour les travailleurs dans les pays riches ne les protègent aucunement contre la crise et contre les abus patronaux. D'ailleurs à chaque fois que les patrons le peuvent, ils essaient de mettre en cause un certain nombre d'acquis sociaux gagnés de haute lutte.

Ce nouveau code du travail que le gouvernement ivoirien veut imposer aux travailleurs est un cadeau supplémentaire à la bourgeoisie. Celle-ci sent le rapport de force en sa faveur. Elle sent que dans le contexte actuel, elle peut se permettre d'aggraver encore plus le sort des travailleurs pour augmenter encore plus l'exploitaiton. La bourgeoisie sait que même la plupart des dirigeants syndicaux sont à son service. Elle sait que tous les partis politiques qui ont aujourd'hui pignon sur rue ne demandent qu'à lui servir de paillason. Elle sait que la classe des travailleurs n'est pas organisée, aussi bien politiquement que syndicalement.

Le rapport de force semble tellement favorable aux riches que les autorités à leur service n'ont pas hésité à faire disperser à coup de matraques les travailleurs qui étaient venus participer à la manifestation de protestation appelée par le syndicat "Dignité" le 10 juin passé pour dénoncer la cherté de la vie et le nouveau code de travail.

Ceux qui pensent que, vu la précarité de plus en plus grande des salariés, toute riposte des

travailleurs pour faire barrage à la rapacité de la bourgeoisie est maintenant impossible se trompent. Ils se trompent parce que, quoi qu'il en soit, la loi n'a jamais protégé les travailleurs. Il est même courant de voir des délégués syndicaux se faire licencier suite à des mouvements de grève, fussent-ils des délégués de l'UGTCI. La loi n'empêche rien du tout.

Les travailleurs savent par expérience que ce n'est pas un code de travail, fût-il moins défavorable à leurs intérêts, qui empêcherait la bourgeoisie de faire ce qu'elle veut. En effet, celle-ci détourne la loi ou achète tout simplement les hommes de loi, quand elle l'estime nécessaire. Dans cette société divisée en classes où l'argent est roi, celui qui a l'argent a la loi de son côté. Quel travailleur, en effet, n'a pas connu autour de lui, dans sa famille ou dans l'entreprise où il travaille, des injustices se produire, tel qu'un licenciement abusif? Combien sont les bourgeois qui respectent le salaire minimum fixé pourtant par le gouvernement?

Les travailleurs n'ont donc pas d'illusions à se faire. Seul le rapport de force entre riches et pauvres, entre exploités et exploités compte. Et pour inverser le rapport de force, les travailleurs disposent d'une arme contre laquelle aucune loi ne peut rien: c'est celle de la grève. C'est la seule arme que la bourgeoisie craint parce qu'elle touche à sa poche, elle touche à l'économie. C'est seulement de cette façon que les travailleurs peuvent défendre leurs intérêts collectifs.

C'est pourquoi, pour se défendre efficacement, les travailleurs n'ont aucun intérêt à se laisser diviser par des considérations corporatistes, religieuses, politiques, ethniques, ou nationalistes. C'est seulement en unissant leur force qu'ils peuvent défendre leurs intérêts face à la classe des riches.

COTE D'IVOIRE

BEDIE PROMET UN "SECOND MIRACLE"...

Dans ses discours de campagne pour les futures élections présidentielles et législatives prévues pour octobre, Konan Bedié n'y va pas de main morte. Il promet presque le paradis. Voici ce qu'il a déclaré tout récemment : "Si vous, Ivoiriens, m'aidez, dans l'union, je vous promets un second miracle". Rien de moins!

En tout cas, à défaut de réaliser ce "miracle" depuis qu'il a succédé à Houphouët Boigny à la tête de l'Etat, il a pondu une nouvelle loi électorale qui, par "miracle", a transformé son principal rival dans cette future élection présidentielle, l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, en "étranger" donc non éligible.

Point n'est besoin de miracle pour savoir par avance que Bédié sera l'élu plus que probable. Il lui suffira pour cela d'appliquer les ingrédients bien connus de son prédécesseur pour être "élu". Mais comme les votes à 100% ou 99,99%

sont passés de mode il n'aura qu'à sortir de son chapeau un chiffre un peu plus crédible.

Pour les travailleurs qui subissent les bas salaires, de plus rongés par la hausse des prix successive à la dévaluation; pour les petits paysans qui sont volés et pillés par les trusts et par les margoulinis qui servent d'intermédiaires à ces trusts; pour l'écrasante majorité de la population qui vit dans la pauvreté et dans la misère aggravée, il n'y a donc aucun miracle à attendre de Bédié ni d'ailleurs de ses rivaux de l'opposition. Aucune solution à leurs problèmes ne viendra des urnes. Ils ne peuvent compter que sur leurs luttes pour arracher de force leur dû et imposer la volonté de la majorité à la minorité de riches et de parasites qui détiennent la presque totalité des richesses produites grâce au travail et à l'exploitation de la grande majorité.

MALI

QUAND KONARE FAIT SON BLA-BLA A LA TELE

Il y a quelques jours Alpha Omar Konaré a tenu une conférence de presse à Bamako dans son palais présidentiel (Kouloubà) pour célébrer le troisième anniversaire de son arrivée au pouvoir en 1992. Il s'est félicité de ses actions gouvernementales. Il a appelé tout le peuple malien à renouveler ses efforts pour le développement économique et le respect de la démocratie. Il a mis l'accent sur la

paix sociale, la démocratie, l'accord signé avec les responsables Touaregs pour mettre fin à la rébellion et il a en même temps demandé à tous les Touaregs réfugiés dans les pays voisins de rentrer au pays. Voilà quelques uns des thèmes principaux qui ont constitué cette dite conférence de presse.

En réalité c'était plutôt un meeting de propagande et de

remerciement envers l'armée qu'il n'a pas manqué de féliciter d'avoir accepté ce qu'il appelle la démocratie et le suffrage universel et de rester dans les casernes sans se mêler des affaires politiques. Il est bien vrai que le fait que depuis trois ans il n'y a pas eu de coup d'Etat cela ressort du domaine du miracle.

Et pourtant il y a eu un certain nombre de crises gouvernementales. Ainsi, en trois ans il y a eu pas moins de quatre premiers ministres qui se sont succédé. Les partis dits d'opposition qui sont tantôt au gouvernement tantôt en dehors, au gré des intérêts des uns et des autres, se chamaillent avec le parti gouvernemental (ADEMA) souvent pour une question de partage des postes les plus importants. Tout cela montre qu'il n'y a pas de différence politique entre tous ces partis qui aspirent tous à servir les possédants et au passage, se servir eux-mêmes. Aucun problème n'a été résolu depuis trois ans. La crise scolaire continue de plus belle à tel point que l'année scolaire 93-94

a été déclarée blanche. A la suite des manifestations estudiantines, au lieu de négocier avec les étudiants et les élèves pour satisfaire leurs revendications (paiement de leurs bourses entre autres) le gouvernement a préféré fermer tous les établissements scolaires pendant un an.

Concernant les problèmes sociaux-économiques suite à la dévaluation du Franc CFA, la situation est devenue plus catastrophique. Tous les prix des denrées alimentaires ont à peu près doublé voir triplé. Les salaires n'ont presque pas été augmentés dans le privé comme dans le public.

Si c'est cela que Konaré appelle le progrès de la démocratie, c'est que la différence entre lui et l'ancien gouvernement militaire (auquel il avait participé d'ailleurs) n'est pas bien grande. La seule petite différence apparente c'est que l'ancien régime emprisonnait ses opposants et interdisait leurs partis alors que Konaré les laisse causer... pour le moment.

TCHAD

DEUX JOURNALISTES ARRETES SOUS PRETEXTE DE "TERNIR L'IMAGE" DU PAYS A "L'ETRANGER"

Le régime en place à Ndjaména dirigé par un certain Idriss Déby, ancien rebelle, ancien bras droit et exécuteur des basses oeuvres de Hissen Habré réfugié depuis à Dakar vient encore de faire parler de lui.

Accusant Ndjaména-Hebdo, le plus connu et le plus lu des journaux de la capitale de "ternir l'image du Tchad à l'étranger" pour avoir traité, par exemple, l'armée nationale de bande de "mercenaires", il a récemment ordonné l'arrestation

de deux journalistes et la mise à sac des locaux.

Un photographe, également victime des exploits des agents de renseignement du régime (ANS), conduit menottes aux poignets au siège de Ndjaména-Hebdo, raconte:

"Mon collègue Djéndoroum et la secrétaire du directeur de publication, Elise Bakassé sont en train de travailler dans la salle des machines. "Où est le directeur?,

demande le "chef". "Il n'est pas là", répond la secrétaire. Gifle retentissante. Djéndoroum, comprenant la gravité de la situation, se lève. Gifles et coups de poings s'abattent sur lui. J'en reçois aussi de mon côté. Ensuite, pendant que les uns nous font souffrir le martyr dans le couloir, d'autres cassent tout dans la salle des machines. (...) Et c'est à coups de pied, de câble électrique ou même de manche à balai qu'ils nous tombent dessus".

Le directeur de publication et le rédacteur en chef de cet hebdomadaire arrêtés, ont été molestés par les sbires de Idriss Déby avant d'être relâchés sous la pression de l'Union des Syndicats du Tchad, de certains partis politiques, des associations telles les Droits de l'Homme, et de la réaction hostile de la population.

L'armée de Déby (composée en grande partie de Zaghawas recrutés au Soudan) se comporte comme une armée d'occupation; des éléments en son sein agissent comme des mercenaires. Ils maltraitent, ils rançonnent les populations; ils

violent filles et femmes sous l'oeil impuissant de leurs parents, de leurs maris; ils braquent parfois en plein jour des automobilistes, des motocyclistes pour s'emparer de leur engin. Malheur à ceux qui osent leur résister: ils ont la gâchette facile comme on en voit dans les films de western. Les voitures et motos arrachées sont revendues sur le marché au Soudan ou en Libye.

Ces criminels continuent à sévir car ils bénéficient de complicités en haut lieu; ils jouissent d'une impunité totale: ils ne sont jamais dénoncés, encore moins arrêtés et traduits en justice.

Aujourd'hui, des journalistes sont arrêtés et passés à tabac. On dénonce les agissements de l'ANS. C'est une bonne chose car pour les petites gens, les pauvres, c'est quotidiennement qu'ils sont victimes, à travers tout le pays, des éléments armés du régime; c'est quotidiennement qu'ils sont tabassés dans les commissariats, les arrondissements, aux postes des douanes, aux barrières de pluie, sur les marchés.

IL Y A 50 ANS DES BOMBES ATOMIQUES EXPLOSAIENT SUR HIROSHIMA ET NAGASAKI

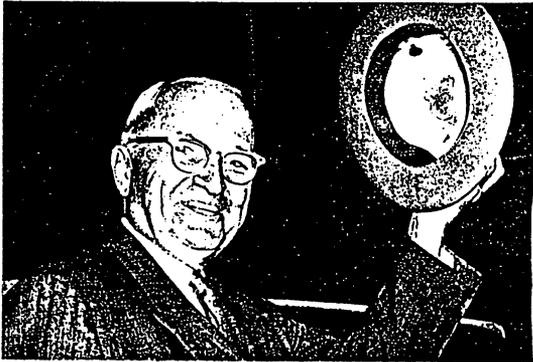
Le 6 Août 1945, l'impérialisme américain faisait exploser une bombe atomique sur Hiroshima. Près de 70 000 personnes sont mortes sur le coup. Trois jours plus tard il en lâchait une autre sur une deuxième ville du Japon, à Nagasaki. Au total près d'un demi-million de personnes vont périr dans les deux villes; les uns écrasés par le souffle, d'autres des suites de brûlures, et d'autre plus tard par les rayons radioactifs meurtriers. Il faut ajouter à ce nombre les bébés qui naîtront

handicapés.

Les raisons officielles de l'holocauste nucléaire

Truman le président des Etats-Unis, justifie sa décision par le calcul que l'arme atomique permettait selon lui d'épargner la vie de 500 000 "boys" dans les affrontements conventionnels au cours des débarquements alliés dans l'archipel pour obtenir la capitulation du Japon. C'était un

mensonge. Beaucoup d'années plus tard, le Général Eisenhower devenu président des Etats-unis, déclare lui-même : "Les Japonais étaient sur le point de se rendre et il n'était pas nécessaire de les bombarder avec une chose horrible".



Truman, alors président des USA

Un autre galonné, bien placé car il fut conseiller militaire de Truman, confirmait que "l'utilisation de cette arme n'a été d'aucune assistance matérielle dans "notre" guerre contre le Japon".

Pourquoi des bombardements aériens sur des villes d'Europe et du Japon?

L'impérialisme avait encore présent dans la mémoire l'expérience du précédent conflit mondial. Une vague révolutionnaire sans précédent avait déferlé dans le monde principalement dans les pays vaincus. Dans la crise qu'ouvrait la défaite militaire, le prolétariat avait son mot à dire.

C'est ainsi que Hambourg, Berlin, Dresdes, furent bombardés par les alliés en 1944 et au début de 1945. Cela pouvait certes paralyser l'économie allemande. Mais l'objectif de la bourgeoisie des pays victorieux était aussi de terroriser la population civile, de la lancer sur les routes de l'exode pour l'empêcher de s'organiser.

Tokyo, Nagoya et d'autres villes japonaises furent en partie rasées par des milliers de tonnes de bombes lâchées des avions américains (dès que ces derniers le purent) en mars 1945, pour des raisons analogues à celles de villes d'Europe.

Des raids atomiques dans quel but?.

L'obtention de la reddition du Japon n'était qu'un prétexte destiné à l'opinion américaine pour lui faire accepter les manoeuvres criminelles des classes dominantes.

Des négociations secrètes étaient déjà engagées entre les diplomates des deux pays pour établir les conditions de la capitulation proche du Japon. Le maintien de Hiro Hito au trône et à la tête du Japon d'après-guerre faisait partie du futur acte de reddition accepté d'avance par les USA. C'est dire combien l'éventuelle destitution du monarque Nippon et la désorganisation de son appareil d'Etat n'était pas le but des dirigeants américains.

Après les deux bombardements atomiques, l'autorité de l'appareil d'Etat et celle de la couronne impériale furent préservées. Seuls quelques "criminels de guerre" auront à paraître dans les procès d'après-guerre.

"Little-boy" et "Fat-man" (les noms donnés aux deux bombes) étaient en quelque sorte des essais sur cibles réelles et en grandeur nature pour l'état major américain. Ces lâchées avaient également l'avantage pour l'impérialisme en plus de terroriser la population japonaise celui de démontrer sa puissance à l'égard des peuples du monde entier.

Dans un message radiodiffusé, Truman déclare le soir même à l'Amérique : " Nous pouvons dire que nous sortons de cette guerre la nation la plus puissante du monde". Ce message était certainement destiné également à l'URSS avec qui les USA avaient commencé des

négociation d'après-guerre.

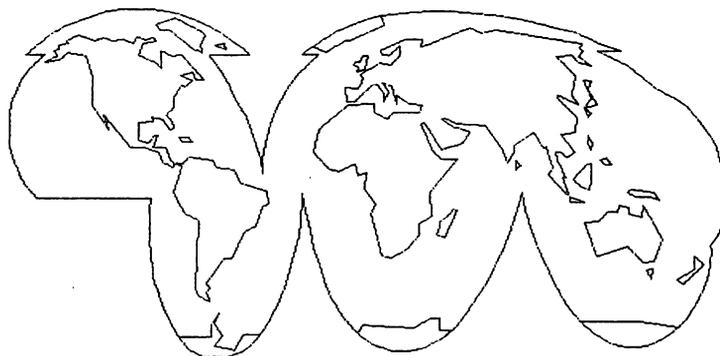
Les armes nucléaires: une menace toujours d'actualité contre l'humanité.

Aujourd'hui les grandes puissances plus ou moins rivales signent entre elles des traités pour maintenir l'exclusivité de l'arme nucléaire entre leurs mains. La

leçon de Hiroshima et de Nagasaki c'est précisément que l'impérialisme est prêt à tout pour défendre ses profits. La quantité d'armement entre les mains des grandes puissances est telle que la planète pourrait sauter plusieurs fois.

Les guerre et la course folle à l'armement, nucléaire ou pas, ne pourront être définitivement bannies que quand l'impérialisme sera lui-même détruit à l'échelle du monde.

TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS



UNISSONS-NOUS !

CE QUE NOUS VOULONS

- Regrouper les travailleurs, les éduquer dans la tradition socialiste de Marx et des révolutionnaires russes de 1917; leur faire prendre conscience que, quels que soient leur ethnie, leur caste, leur âge, qu'ils soient fils d'anciens esclaves ou pas, qu'ils soient hommes ou femmes, ils appartiennent à la même classe des travailleurs, ils ont les mêmes intérêts fondamentaux; ils ont leur part dans le rôle indispensable, grandiose que la classe ouvrière joue dans la transformation socialiste du monde.

- Contribuer, par la propagande et l'éducation, à soustraire les travailleurs de toute forme d'obscurantisme, à l'influence réactionnaire de toutes les religions, chrétienne, musulmane, animiste ou autres, qui prêchent toutes, la patience et l'accommodement avec l'ordre établi et qui sont parmi les meilleurs auxiliaires des classes exploiteuses.

- Combattre toutes les manifestations de l'esprit de caste, toutes les oppositions d'ethnies qui divisent les travailleurs, affaiblissent leur conscience pour le plus grand bien des exploités.

- Associer à la lutte des travailleurs tous ceux qui acceptent de se mettre au service de la classe ouvrière et d'adopter son point de vue de classe.

- Engager la lutte morale, matérielle et physique contre l'impérialisme, contre toutes les formes de féodalisme, contre la division en castes, contre les dictatures qui oppriment nos peuples, pour l'égalité entre tous, quelles que soient leur langue ou leur origine, pour l'émancipation de la femme.

- Mettre en place, au cours de cette lutte, les organes du pouvoir démocratique des ouvriers et des paysans.

- Veiller, par la propagande et l'organisation, à ce que, après le renversement des régimes dictatoriaux de nos pays, les travailleurs restent en armes pour faire aboutir toutes leurs revendications, pour conserver les moyens d'exercer à tout instant le pouvoir sans que personne puisse le leur prendre.

- Agir au sein de la classe ouvrière française et, plus généralement, de la classe ouvrière des grandes puissances impérialistes pour leur faire connaître les buts de la lutte des travailleurs africains et pour les aider à se donner elles-mêmes des organisations révolutionnaires afin qu'elles puissent elles-mêmes partir à la conquête du pouvoir.